



I N F O R M A T I O N A L A P R E S S E

Les résultats de l'étude de la carte scolaire

La Ville de Niort a lancé une étude de la carte scolaire pour notamment l'adapter à l'évolution démographique des quartiers et permettre à terme une meilleure répartition des effectifs, plus de mixité sociale, dans des locaux adaptés aux besoins actuels de l'enseignement.

Le cabinet Géocéane missionné pour cette étude a rendu ses principales conclusions à la fin de l'année 2010.

Les principaux constats

Niort possède en comparaison avec d'autres communes de taille similaire un nombre important d'écoles. 5 300 enfants sont répartis dans 16 écoles maternelles publiques, 16 écoles élémentaires publiques, 4 écoles primaires publiques (maternelle + élémentaire) et 5 écoles primaires privées.

Les groupes scolaires sont hétérogènes avec des écoles maternelles de petite taille et des écoles élémentaires qui disposent de places. La plupart d'entre eux sont installés dans des bâtiments anciens qui posent notamment des problèmes d'accessibilité pour les personnes handicapées.

Plusieurs écoles nécessitent de lourds travaux de rénovation et/ou de mise aux normes handicap. Certaines ne sont pas adaptées aux effectifs qu'elles accueillent (écoles trop petites ou trop grandes par rapport au nombre de classes).

L'évolution démographique des quartiers laisse apparaître un déséquilibre avec une population scolaire en croissance sur le nord du territoire au détriment du sud.

La sectorisation mise en place n'a pas toujours favorisé la mixité sociale dans tous les quartiers, notamment dans la zone urbaine sensible.

Un nombre important d'enfants est scolarisé en dehors de leur secteur de résidence. Ceci s'explique par un nombre important de déménagements intra muros sans qu'ils ne donnent lieu à des changements d'école. Les familles préfèrent laisser les enfants dans leur école d'origine

Les mesures envisagées

Elles ne concernent que les nouvelles inscriptions et ont pour objectif de rééquilibrer la répartition des effectifs scolaires sur l'ensemble des écoles.

Il est proposé :

.- de réorganiser à partir de la rentrée 2011-2012 les secteurs scolaires en les élargissant.

Chaque secteur aurait un périmètre plus large avec toujours une école de référence et en complément 2 à 3 autres écoles associées dans lesquelles il sera possible de s'inscrire sans dérogation.

Ce système va permettre d'équilibrer les effectifs quand une école est saturée (ex. Jaques-Prévert ou La Mirandelle) ou en situation de sous-effectifs (ex. Edmond-Proust ou Pasteur). C'est un principe de solidarité entre les groupes scolaires.

- de renégocier la convention avec la commune de Sciecq

- de modifier à la marge les périmètres scolaires des secteurs suivants : Edmond Proust, Jean Mermoz et les Brizeaux

La fermeture de l'école Langevin-Wallon

L'école Langevin-Wallon fait partie des groupes scolaires qui nécessitent de lourds travaux de réhabilitation, concernant notamment la restructuration de la partie restauration scolaire.

Depuis 2002, ses effectifs ne cessent de baisser. Aucune opération d'urbanisme d'envergure à proximité qui puisse inverser la tendance n'est envisagée à ce jour. De plus la plupart des écoles du secteur élargi ne sont pas en sureffectif.

A la rentrée 2010, on enregistre 155 enfants répartis sur 6 classes. Ces dernières années, l'école a bénéficié de plusieurs mesures pour conforter les effectifs sans succès comme la fermeture en 2004 de l'école Marcel-Pagnol maternelle ou l'élargissement des limites du secteur en 2006.

A noter que plus de 40% des élèves de cette école habitent dans un autre secteur scolaire.

S'agissant d'une fermeture d'école, les familles ont la possibilité de scolariser leurs enfants dans n'importe quelle école de la Ville. La seule limite sera la capacité physique de l'école à accueillir des élèves. C'est pourquoi chaque famille a été invitée début janvier à émettre des souhaits.

L'information des familles et des enseignants

- l'annonce de cette étude et de ses objectifs a été faite à plusieurs reprises en conseil d'école au cours de l'année scolaire passée

- les points principaux du diagnostic ont été présentés à l'ensemble des directeurs d'école, et à tous les parents d'élèves élus.

- concernant plus particulièrement Langevin Wallon le diagnostic a été présenté lors du 1^{er} conseil d'école au mois de novembre 2010 et la question de la fermeture éventuelle de l'école a été abordée.

- Le 16 décembre 2010, les représentants des parents d'élèves, les représentants des syndicats, les directeurs des écoles du secteur, le personnel des écoles concernées ont été informés de la décision de fermer Langevin-Wallon.

Début janvier, les parents d'élèves ont reçu un courrier mentionnant leur nouvelle école de résidence tout en leur permettant de faire un choix différent. Après examen de l'ensemble des souhaits, les parents recevront, dans la première quinzaine de mars, un courrier confirmant l'affectation de chaque enfant pour la rentrée prochaine.

A ce jour, 45 familles ont exprimé leur souhait, ce qui représente 46% des enfants.

Avant les vacances de février 2010, des permanences sont programmées à l'école Langevin-Wallon à l'attention des familles pour recueillir les souhaits qui n'ont pas encore été exprimés et répondre aux questions.